

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

RAPPORT FINANCIER

31 DÉCEMBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6 - 7
Notes complémentaires	8 - 13

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM** au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

De La Comptel Paré et Associés

Comptables professionnels agréés
Société en nom collectif¹

Baie-Saint-Paul (Québec)
Le 12 juin 2023

¹ Par Sébastien Roy, CPA auditeur

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

	2022	2021
Produits		
Activités et services	2 182 242 \$	296 261 \$
Dons et commandites	83 765	39 575
Hébergement	950 427	376 769
Revenus de location	424 744	381 125
Subventions		
Ville de Baie-Saint-Paul		
Aide au fonctionnement	-	415 000
Mise en valeur du patrimoine	375 388	375 325
Gouvernement du Canada	12 518	37 782
Patrimoine canadien	15	37 960
Emploi-Québec	17 486	2 138
Amortissement des apports reportés	15 849	16 712
	4 062 434	1 978 647
Charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	80 343	40 603
Assurances	2 317	3 170
Déneigement	33 920	44 167
Dépréciation des comptes clients	10 000	-
Électricité et chauffage	404 201	332 411
Entretien et réparations des bâtisses	118 273	97 584
Entretien et réparations du mobilier et équipement	104 415	118 577
Formation	26 844	6 767
Fournitures	40 762	39 687
Frais de déplacements et de représentation	4 609	3 973
Honoraires professionnels	241 690	205 199
Intérêts et frais bancaires	5 524	5 791
Intérêts sur la dette à long terme	20 542	23 389
Loyer	48 000	48 000
Publicité	4 106	11 920
Salaires et charges sociales	698 973	593 855
Services techniques et sous-contrats	2 218 977	209 549
Taxes et permis	67 440	107 304
Télécommunications	19 943	17 412
	4 150 879	1 909 358
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(88 445) \$	69 289 \$

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

	2022	2021
Investi en immobilisations corporelles	Déficit Total	Déficit Total
SOLDE AU DÉBUT	245 605 \$	(1 043 993) \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(798 388) \$	(867 677) \$
Investissement en immobilisations corporelles et remboursement de la dette à long terme	(64 494)	(88 445)
	64 581	69 289
	(64 581)	-
SOLDE À LA FIN	245 692 \$	(1 132 525) \$
	(886 833) \$	(798 388) \$

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(88 445) \$	69 289 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	80 343	40 603
Amortissement des apports reportés	(15 849)	(16 712)
	(23 951)	93 180
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	9 154	250 470
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(14 797)	343 650
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles, soit les flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(63 914)	(223 221)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(13 774)	(19 769)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(92 485)	100 660
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	297 549	196 889
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	205 064 \$	297 549 \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	205 046 \$	197 146 \$
Placement temporaire, 2 %	18	100 403
	205 064 \$	297 549 \$

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2022
(Non audité)

	2022	2021
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	205 046 \$	197 146 \$
Placement temporaire, 2 %	18	100 403
Comptes clients et autres créances (note 4)	214 515	252 083
Frais payés d'avance	26 818	29 225
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	446 397	578 857
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	266 130	282 559
TOTAL DE L'ACTIF	712 527 \$	861 416 \$

Pour le conseil d'administration :

_____ , administrateur

_____ , administrateur

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2022
(Non audité)

	2022	2021
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	508 413 \$	527 812 \$
Apports reportés (note 9)	224 895	236 317
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	504 075	463 843
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	1 237 383	1 227 972
DETTE À LONG TERME (note 8)	341 538	395 544
APPORTS REPORTÉS (note 9)	20 439	36 288
TOTAL DU PASSIF	1 599 360	1 659 804
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	245 692	245 605
Déficit	(1 132 525)	(1 043 993)
TOTAL DE L'ACTIF NET	(886 833)	(798 388)
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	712 527 \$	861 416 \$
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 10)		

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

1 - STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses activités sont sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et consistent principalement à l'administration et la gestion des actifs et immeubles de l'ensemble conventuel des Petites Franciscaines de Marie. L'organisme souhaite mettre en valeur le patrimoine cédé par ces religieuses et être un levier de développement durable et de promotion commerciale pour l'ensemble de la communauté de Charlevoix.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La principale estimation porte la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que sa réception est raisonnablement assurée et à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain de s'être conformé et de continuer à se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'apport. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les revenus de location sont comptabilisés linéairement sur la durée des contrats de location en place.

Les autres revenus sont constatés lorsque les produits sont livrés ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du placement temporaire, des comptes clients et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus et de la dette à long terme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %

Actif net investi en immobilisations corporelles

L'organisme a convenu de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles et de le présenter net des apports reportés et de la dette à long terme.

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

3 - VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Comptes clients et autres créances	37 568 \$	(185 789) \$
Frais payés d'avance	2 407	18 667
Créditeurs	(19 399)	339 899
Apports reportés	(11 422)	77 693
	9 154 \$	250 470 \$

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2022	2021
Clients	148 714 \$	174 693 \$
Provision pour dépréciation	(10 000)	-
Subventions à recevoir	26 626	44 678
Sommes à recevoir de l'État	49 175	32 712
	214 515 \$	252 083 \$

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Améliorations locatives	318 830 \$	130 611 \$	188 219 \$	199 579 \$
Matériel informatique	39 259	30 601	8 658	8 609
Mobilier et équipement	127 563	58 310	69 253	74 371
	485 652 \$	219 522 \$	266 130 \$	282 559 \$

6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé à 100 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel bancaire plus 4 %. Au 31 décembre 2022, le solde de l'emprunt est nul. Le prochain renouvellement est prévu en février 2023.

7 - CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	508 413 \$	527 812 \$

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

8 - DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Billets à payer		
5,47 %, remboursable par mensualités de 2 765 \$, comprenant capital et intérêts, comportant une clause de rappel en mars 2027, échéant en février 2039	355 613 \$	368 720 \$
Sans intérêts ni modalités de remboursement, échéant en octobre 2023	450 000	450 000
Emprunt, d'un capital restant dû de 60 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2023 ^(a)	40 000	40 000
Autre	-	667
	845 613	859 387
Tranche échéant à moins d'un an	504 075	463 843
	341 538 \$	395 544 \$

(a) L'organisme a obtenu un emprunt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêts au taux de 5 % et sera remboursable par 24 versements mensuels, capital et intérêts, échéant le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certain de rembourser le 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 20 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique Subventions - Gouvernement du Canada.

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023	504 075 \$
2024	14 865 \$
2025	15 699 \$
2026	16 580 \$
2027	294 394 \$

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés à court terme représentent un montant de 224 895 \$ se rapportant à des charges à être engagées au cours du prochain exercice financier, dont 148 567 \$ provenant du Fonds Desjardins, 75 000 \$ du Programme d'appui aux actions régionales (PAAR) pour des investissements à venir et 1 328 \$ d'autres provenances.

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles découlent des produits obtenus pour l'achat des immobilisations corporelles. Ces contributions sont virées graduellement aux produits sur la même base que l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	36 288 \$	53 000 \$
Montant constaté aux produits	(15 849)	(16 712)
Solde à la fin	20 439 \$	36 288 \$

10 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Conformément à un bail expirant en 2033, l'organisme loue des immeubles dont les loyers minimums futurs totalisent 576 000 \$ et comprennent des versements de 48 000 \$ pour chacun des cinq prochains exercices.

De plus, au cours de l'exercice précédent et durant l'exercice courant, l'organisme s'est engagé pour des services professionnels et des travaux de requalification des espaces en hébergement des blocs 1, 4 et 5 pour un montant total de 2 496 270 \$. La Ville de Baie-Saint-Paul a adopté un règlement d'emprunt de 1 300 000 \$ pour ces travaux. D'autres subventions sont prévues pour financer la différence.

11 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Environ 63 % (50 % en 2021) des produits de l'organisme proviennent de la Ville de Baie-Saint-Paul.

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2022 sont détaillés ci-après.

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

(Non audité)

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme, ses fournisseurs et ses frais courus.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.